



NON AUX DÉLOCALISATIONS D'ACTIVITÉS VERS BANGALORE

Une réunion extraordinaire du CE de TIS Saint-Ouen a eu lieu le 26 octobre dernier avec un point à l'ordre du jour : « *consultation du CE sur le développement d'un centre d'ingénierie applicative et logicielle à Bangalore et son impact sur le site de Saint-Ouen* ». Le CE avait commandé au cabinet SECAFI-ALPHA une expertise sur ce point. Le rapport de SECAFI-ALPHA présenté lors de cette réunion du CE a mis l'accent sur les points suivants :

- Selon la Direction, le développement du site Alstom de Bangalore vise en premier lieu à répondre au potentiel commercial représenté par l'Asie hors Chine ;
- CASCO, partenaire d'Alstom en Chine, est une joint-venture à 50-50 et pourrait faire défaut une fois qu'il aura acquis la maîtrise technologique ;
- Le développement du site Alstom de Bangalore s'inscrit dans le 'Transformation Program' de TIS qui, outre un passage du chiffre d'affaires de 1,2 à 2 milliards € d'ici 2016, vise notamment à réduire les coûts de 35% d'ici 2013 sur les projets Urban ; la Direction veut regrouper à Bangalore toutes les activités d'ingénierie applicative (paramétrage, préparation des schémas d'exécution et des plans de voie) et aussi y développer un centre de développement logiciel ;
- Le site Alstom de Bangalore comprend actuellement 150 salariés et la Direction compte embaucher d'ici 2013 environ 240 personnes pour le centre régional, l'ingénierie projet, le développement logiciel, et la constitution d'un pôle qualité et sécurité ;
- En ce qui concerne le site de Saint-Ouen, la Direction a indiqué que le site de Bangalore reprendrait à sa charge les tâches d'ingénierie applicative Urban et interviendrait pour le « support au développement et à la maintenance ATS et S2K » et le « développement des outils de paramétrage ATS ». SECAFI-ALPHA précise : « ***Pour répondre aux objectifs du groupe, il est clair pour nous que la Direction entend être en mesure de s'appuyer, à moyen et long terme, fortement sur Bangalore au-delà du simple projet présenté aujourd'hui. Cela suppose des transferts de compétences plus importants.*** »
- Selon la Direction, il y a 6 postes impactés par son projet sur Saint-Ouen dans les deux ans à venir, dans le domaine de l'ingénierie applicative pour Urban, ce qui signifie des changements d'activités d'ici la fin de l'année pour les salariés qui occupent ces postes. Pour le développement logiciel, la Direction indique que des tâches actuellement prises en charge par des prestataires sur Saint-Ouen seront transférées à Bangalore, ce qui va entraîner une baisse du nombre de prestataires intervenant sur Saint-Ouen.
- Il y a un fort turnover pour le personnel de TIS Saint-Ouen. La Direction a précisé qu'il y avait en moyenne 6 personnes/mois qui partent de l'établissement. La Direction a annoncé un recrutement en externe d'environ 40 personnes sur deux ans pour couvrir surtout les besoins sur Urbalis 500 et a dit souhaiter couvrir aussi les départs naturels et les mutations. En fait, actuellement les postes ouverts sont pourvus en priorité par mutations internes à Alstom et il faut une dérogation signée par la Direction d'Alstom Transport pour recruter en externe.

Les représentants FO ont défendu les points de vue suivants auprès de la Direction, que ce soit en CE ou en CCE (Comité Central d'Entreprise) :

- L'effectif de TIS Saint-Ouen était de 777 en février 2010, il était de 764 à fin septembre 2011. Il y a donc eu suppression de postes. Si la Direction souhaite diminuer le turnover, elle ferait bien d'améliorer les salaires, les conditions de travail et la formation professionnelle. **Nous avons demandé à la Direction de s'engager sur une augmentation ou au moins un maintien de l'effectif dans la période à venir, ce qu'elle a refusé de faire.**
- Selon la Direction, les prestataires servent de "buffer ['tampon' en français] d'ajustement" [sic]. **Nous avons demandé à plusieurs reprises à la Direction de proposer aux prestataires des embauches sur des postes Alstom.**

Résultat de la consultation du CE :

FO et CGT : refus de vote. CFDT et CGC : vote contre. Seul un refus de vote unanime du CE, justifié par le manque de visibilité sur le projet de la Direction, aurait pu bloquer ce dernier. Le vote contre permet légalement à la Direction de dérouler son projet, le vote du CE n'étant que consultatif.

Alors que le chômage augmente de manière dramatique en France, vos représentants FO continueront à s'opposer aux délocalisations d'activités vers les pays à bas coût de main-d'œuvre.

EXTERNALISATION DE LA COMPTABILITÉ : COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU CCE

Lors de la réunion du CCE (Comité Central d'Entreprise) du 21 septembre dernier, la Direction a de nouveau mis à l'ordre du jour une consultation du CCE sur son projet d'externalisation d'activités comptables. La Direction a précisé dans son projet qu'il n'y aurait pas de départ d'Alstom contraint et qu'elle proposerait aux personnes concernées par les suppressions de postes un reclassement à l'intérieur d'Alstom.

FO a déclaré en CCE : *" Malgré les nombreux CCE, l'expertise, le comité de groupe ... la Direction d'ATSA n'a pu démontrer la pertinence de son projet. Au contraire cela a permis d'en montrer les faiblesses ainsi que les incohérences avec le projet développé par Alstom.[...] Il est en tous cas clair que ce projet s'inscrit dans un plan plus large visant à s'attaquer aux fonctions supports : EASE (Engagement – Accélération – Simplification – Efficacité) qui prévoit notamment la mise en place d'une organisation partagée au niveau pays/région en regroupant les équipes. Cette action est d'ores et déjà engagée au niveau des ressources humaines, des finances, d'TTC ...et cette mise en œuvre n'est pas neutre en terme de conséquences sociales.*

Pour le projet finances, c'est 75 postes qui seront supprimés chez Alstom Transport. Malgré nos remarques, la Direction persiste et signe, le projet avance.

Les informations dans certains CE ont montré également de sérieuses incohérences avec le dossier du CCE notamment sur le nombre de postes concernés.

En conséquence, FO ne participera pas au vote et ne donnera aucun avis tant que les choses ne seront pas clarifiées entre les diverses instances informées et tant que les diverses Directions ne seront pas du même avis sur ce dossier « finances »."

Résultat de la consultation du CCE:

FO et CGT : refus de vote. CFDT et CGC : vote contre. Là aussi, le vote du CCE a permis à la Direction de commencer à mettre en œuvre son projet.

Sur demande de FO, la Direction a indiqué en CCE : "Il n'y aura pas de mobilités géographiques contraintes. L'objectif du reclassement est de mettre les gens sur des postes de qualification équivalente."

Nous continuons de penser que si notre proposition d'une action nationale unitaire en direction du siège d'Alstom contre les délocalisations et les externalisations avait été retenue, il aurait été possible d'éviter l'externalisation de la comptabilité.

Pour donner plus de poids aux revendications et aux propositions d'action unitaire de FO,

NOUS VOUS INVITONS À ADHÉRER A FO, SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT !

Pour tout contact : Charles MENET, p.6018; Nathalie DUPUY, p.9194; Xavier KREBS, p.6004; Yves STROBBE, p.6617; Jean-Marie VERLOT, p.6459; Michel GARCIA, p.6343.